

NOTE IMPORTANTE A LIRE



Tél :04.50.46.62.21 Mail : equipassion74600@orange.fr

Site : ceequipassion74.net

FONCTIONNEMENT DES COURS : Le Baby Poney 3 à 6 ANS

Cours de Septembre à Novembre et mi Mars à début Juillet.

Adhésion 30 € pour l'année Septembre à Août **Carte de 5 h Découverte : 75€ + Licence 25€.** La carte est nominative. Toute absence non décommandée avant midi le jour du cours entraînera sa perte. **La carte de 5 H est utilisable uniquement dans le trimestre inscrit et non reporté** pas de rattrapage. Votre enfant est absent ! Merci de nous contacter et laisser un message sur notre répondeur, sans nouvelles au bout de 2 semaines d'absence consécutives votre place n'est plus réservée. Avoir 3 ans révolus. **Gants obligatoires + désinfection**

Cours à 4 cavaliers mini si 3 cavaliers 45 min si 2 ou 1 cours annulé.

* **A la carte 5h.** L'heure de cours comprend un temps de préparation et contact avec le poney d'environ +/- 20 min ATTENTION pas de report de cours sur le trimestre en cours, carte nominative

Après la pause hivernale Mi Novembre à Mi Mars et pour cette activité uniquement. L'inscription est obligatoire 1 mois avant la date prévue de reprise des cours par le club pour le 1^{er} et 3^{ème} trimestre.

Les enfants ayant 6 ans après le 31 Octobre ne peuvent pas être admis en cours d'initiation au poney club ; pour ceux nés entre septembre et octobre il faudra une lettre des parents indiquant la décharge du centre équestre en cas d'accident.

Lors des 6 ans de l'enfant il peut être admis en **Poussin initiation** selon la place et aussi le niveau.

A PARTIR DE 6 ANS REVOLUS, AU PONEY CLUB

* Adhésion Adulte : 60€ + licence 36 € Enfant (-18 ans) : 55 € + licence 25€ de Septembre à Août

* Adhésion de 20€ pour terminer une carte collective ou particulière en cours avec licence à jour.

* Carte de 10 H 210 €, toute reprise non décommandée 24h00 à l'avance est comptée.

Valable du 1^{er} Septembre au 31 août de l'année scolaire. Les cartes sont nominatives par famille proche avec adhésion licence à jour. Les propriétaires doivent avoir une licence et adhésion à jour. NOMINATIVE !!

* Tarifs voir plaquette du Club.

Cours à 4 cavaliers mini si 3 cavaliers 45 min si 2 ou 1 cours annulé. **Gants obligatoires + désinfection à l'entrée de l'écurie**

* Forfait établi en début d'année, toute absence non décommandée 24h00 à l'avance fera perdre le cours, possibilité de RATTRAPER avec inscription au bureau, si le cours a été décommandé au préalable. Si nous sommes prévenus le jour même, le rattrapage du cours est possible si vous nous fournissez un certificat médical. **Carte et Forfait réglés dès le premier cours, ou au plus tard 1 mois avant la fin du trimestre.**

ATTENTION LES REPRISES POURRONT ÊTRE RATTRAPÉES UNIQUEMENT AVANT LA FIN DU FORFAIT EN COURS. DE PLUS AUCUN COURS NE POURRA ÊTRE DEDUIT DU FORFAIT. DANS LE CAS CONTRAIRE, LA TOTALITÉ DES COURS RESTANTS SERA FACTURÉS À 21€/ COURS. À PARTIR DE 3 COURS À DEDUIRE FACTURATION À 21€/ SEANCE. LES ABSENCES NE PEUVENT PAS ÊTRE RATTRAPÉES PENDANT LES COURS DES VACANCES.

EN CAS D'ARRÊT DE COURS DURANT L'HIVER, VOTRE PLACE N'EST PAS AUTOMATIQUÉMENT GARDEE PENSEZ À RÉSERVER POUR LA REPRISE DES COURS AVEC UN ACOMPTE DE 50€ ET LE COUPON REPONSE DISPONIBLE AU CLUB ET SUR LE SITE.

Les absences au cours fin de trimestre lié au Covid sont rattrapables uniquement sur les 2 premières semaines du trimestre suivant avec justificatif.

Les cours au forfait ou à la carte ne sont pas **remboursables** à 50% sauf cas suivants :

- Déménagement à + de 50 km des écuries (justificatif fourni)
- Raison médicale : blessures, maladie, occasionnant un arrêt total de l'équitation pour une durée indéterminée, avec certificat à l'appui.
- **Attention licence et adhésion ne sont pas pris en compte dans le remboursement. LE PAIEMENT DES PRESTATIONS EST DEMANDÉ AU 1^{ER} COURS**
- Acompte de 50€ pour la réservation de la place pour le 3^{ème} trimestre non remboursé si arrêt de sport. Coupon distribué à partir de novembre.
- Les stages réglés en totalité si annulation 7 jours avant (ouvrable lundi au samedi) remboursement de 50% si le stage reste complet sinon 25% (sauf blessure arrêt de plus de 3 semaines.) Autres modalités voir fiche de stage.
- Pas de report de forfait sur les autres trimestres sauf blessure de plus de 3 semaines.
- Le règlement est au trimestre pas à l'année sauf adhésion et licence.
- Modification de coordonnées à transmettre au bureau
- Si possible, avoir son propre matériel (casque, caisse de pansage)
- Casier : 80€ de Septembre à Aout.
- Pas d'accès au club en Août
- Accès à la grange interdit au public (sauf loueurs de casiers)
- Accès à l'écurie du club pendant les horaires d'ouverture.
- L'accès aux stalles est réservé aux cavaliers pratiquants et box maxi 2 personnes dedans.
- 2 personnes à la fois dans la sellerie.
- Seuls les pratiquants peuvent toucher le matériel. Parents ok si gants
- Les cours liés à un confinement seront reportés (valable 1 an)

- **En cas de Pass Sanitaire obligatoire aucun cours ne sera remboursé ou déduit.**

POSSIBILITE DE PAYER EN 2 ou 3 FOIS. Le club se donne le droit de modifier ce règlement.